

Date : Le 19 septembre 2023

Objet : Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

**Mercredi 27 Septembre 2023 à 20 h 30  
A la Salle des Fêtes de LAVAZAN**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Adoption du compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 12 juillet 2023
- Communication de la décision prise par la Présidente dans le cadre de ses délégations
- Rapport n°1 : Modification des statuts du Syndicat Mixte du Sud Gironde
- Rapport n°2 : Personnel
  - Organisation des services : modification des cycles de travail pour les services techniques
  - Création d'un emploi permanent d'Auxiliaire de puériculture de classe normale cat B à temps complet et autorisant le recrutement d'un agent contractuel (CDD article L332-8 2° du Code général de la fonction publique)
- Rapport n°3 : Délibération portant modification de la régie de recettes de l'Office de Tourisme du Bazadais
- Rapport n°4 : Avenant n°1 à la convention opérationnelle n°33-18-174 entre la CDC du Bazadais et l'EPF de Nouvelle-Aquitaine
- Rapport n°5 : Finances
  - Fixation du montant d'une base servant à l'établissement de la cotisation minimum de CFE
  - Décision modificative n°2 – Office de Tourisme
  - Décision modificative n°1 – Abattoir
  - Admissions en non-valeurs et effacement de dettes – Budget principal
  - Admissions en non-valeurs et effacement de dettes – Budget Office de Tourisme
  - Modification de la composition de la CLECT

.../...

- Rapport n°6 : Politique éducative
- Rapport n°7 : Projet du service Promotion du Sport
- Rapport n°8 : Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de Bazas et la Communauté de Communes du Bazadais – Travaux de raccordement aux réseaux de la ZAE de Ladils
- Rapport n°9 : Modification des délégués au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Bassins Versants du Beuve et de la Bassanne
- Questions diverses

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, je vous remercie de convier le suppléant de votre commune (à l'exception des communes de Bazas, Bernos-Beaulac, Captieux, Cudos et Grignols).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,  
Nicole COUSTET

